

## INFORMATION (28 avril 2020)



*Depuis le 11 mars dernier, les établissements n'autorisaient plus les visites en dehors de situations spécifiques et urgentes.*

Lors de l'allocution télévisée du 19 avril dernier, M. Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé a de nouveau autorisé les visites des proches des résidents en établissements médico-sociaux.

Ces visites sont très importantes pour maintenir les liens des résidents avec leurs proches dans ce contexte particulier de pandémie. En revanche, les mesures mises en place jusqu'à présent ont permis de prévenir l'entrée du virus dans les établissements. Ces visites qui sont organisées sous la responsabilité du chef d'établissement ne doivent compromettre ni la santé des résidents ni celle des agents qui sont à leur service, ni la vôtre.

Comptant sur votre entière collaboration, et afin de garantir la sécurité des uns et des autres, il est impératif de mettre en œuvre une organisation rigoureuse permettant à chacun de profiter de ce moment en toute sécurité.

Une procédure est mise en place : dès réception de la demande écrite de visite, les documents explicatifs du déroulé de la visite vous seront envoyés. Après réception des documents signés l'agent d'accueil de l'établissement vous proposera 2 créneaux (date/heures). Le jour de la visite, vous devrez à nouveau compléter les documents attestant votre bon état de santé, votre engagement à respecter les mesures barrières mises en place (masques, frictions hydro alcooliques, circuit de circulation, absence de contact, durée du rendez-vous...)

Les visites débuteront au plus tôt le lundi 4 mai 2020.

- Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter les accueils (téléphone ou mail) :

**CH de Nègrepelisse : 05 63 25 02 50 – [accueil@chturenne.fr](mailto:accueil@chturenne.fr)**

**CH de Caussade : 05 63 26 18 00 – [le.jardin.emilie@wanadoo.fr](mailto:le.jardin.emilie@wanadoo.fr)**

*Dans l'hypothèse où un cas devait être confirmé, les organisations seraient susceptibles d'être modifiées.*

**La situation, les recommandations sanitaires peuvent évoluer rapidement,  
Merci de rester attentif aux instructions communiquées.**

Merci d'avance pour votre collaboration,  
Ensemble préservons la sécurité de vos proches.

La Direction,

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook & Instagram) :



« Centre hospitalier Le Jardin d'Emilie // Centre Hospitalier Turenne »

« [ch\\_le\\_jardin\\_emilie\\_ch\\_turenne](https://www.facebook.com/ch_le_jardin_emilie_ch_turenne) »

